



ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale
Le mercredi 27 avril 2022 à 18h via TEAMS

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 30 mars 2022
4. Suivi au procès-verbal du 30 mars 2022 : suivi de la consultation auprès des élèves du 8 avril (point 6.5), résultat de la consultation pour la photo des finissants (point 7.3)
5. Parole au public
- 6. Points d'information**
 - 6.1 Agrandissement : suivis
 - 6.2 OPP : suivis
 - 6.3 Projet éducatif : suivis
 - 6.4 Calendrier scolaire 22-23
 - 6.5 Résultat de la consultation auprès des élèves concernant le service de garde (29 mars) et des récréations intérieures (8 avril)
 - 6.6 Services complémentaires 22-23
 - 6.7 Consultation sur les critères généraux de sélection d'une direction d'établissement
- 7. Points de décision**
 - 7.1 Sorties et activités
 - 7.2 Grille matières 2022-2023
 - 7.3 Photo des finissants 22-23
 - 7.4 Code de vie 2022-2023
 - 7.5 Budget de fonctionnement du CE : demande concernant le 300\$ octroyé lors du CE du 30 mars
8. Correspondance (Mme M. Koné)
9. Rencontre de la déléguée au comité de parents du CSSDM (Mme M.E. Chilquillo)
10. Varia – Points divers
11. Date de la prochaine rencontre
12. Levée de la réunion

Confirmation verbale le 19 avril 2022
Signature à venir.

Présidente
Marie Koné

Directrice
Hélène Da Costa